

# Mise en concurrence – Prestation de CORRECTIONS 2023-2025

SERIES ET COLLECTIONS OFDT .....	2
BESOIN DE L'OFDT .....	3
PROCEDURE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	4

## Contexte général

---

### L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) est un groupement d'intérêt public (GIP) qui a pour objet d'apporter à ses membres ainsi qu'aux professionnels du champ et au grand public un éclairage sur le phénomène des usages de drogues, licites et illicites, et des conduites addictives, et notamment des jeux d'argent et de hasard, en France et de contribuer au suivi du phénomène au niveau européen.

L'OFDT tient de sa convention constitutive une mission générale : éclairer ses membres fondateurs et, partant, les pouvoirs publics, ainsi que les professionnels du champ et le grand public, sur le phénomène des drogues licites et illicites et des addictions. Il produit directement des connaissances et en assure la valorisation, à travers trois types de méthodes et d'outils : enquêtes quantitatives en population générale, dispositifs d'observation qualitatifs centrés sur des phénomènes émergents et systèmes de veille (en particulier TREND-SINTES), évaluations de programmes. Il s'attache également à rassembler l'ensemble des données disponibles relatives aux drogues et aux conduites addictives, en provenance de sources différentes (dont les services statistiques ministériels), dont il assure l'analyse et la synthèse en vue d'une mise à disposition des informations scientifiquement validées. Cette fonction de centralisation et de diffusion du socle de connaissances sur les phénomènes d'usage et de trafic est redoublée par le rôle de référent de l'OFDT en matière de documentation nationale sur les drogues. Il assure également un rôle d'aide à la décision publique en apportant son concours à la préparation et au suivi des objectifs des plans gouvernementaux de lutte contre les drogues et les addictions. Enfin, l'OFDT participe au dispositif d'alerte national sur les substances psychoactives.

L'OFDT est le correspondant français (point focal) du REITOX (Réseau européen d'information sur les drogues et toxicomanies) coordonné par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA).

# Séries et collections OFDT

Les publications de l'OFDT sont organisées autour de trois séries principales décrites ci-après.

## Série « Tendances »

Il s'agit de publications s'adressant principalement aux professionnels et chercheurs du champ, aux administrations, et en particulier aux membres du GIP, au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Objectifs de la série : faire le point sur les connaissances et mettre à disposition les dernières données disponibles et validées.

La série Tendances comprend 2 collections et un hors-série :

### ■ **Revue *Tendances***

Format : 4, 6 ou 8 pages (6 numéros par an).

Créée en 1999, cette [collection](#) fait le point sur les résultats d'études ou de recherches menées à l'OFDT, sous forme de textes courts et accessibles. La revue *Tendances* fait l'objet d'une procédure d'écriture cadrée avec un comité de rédaction et un processus de relecture interne.

### ■ **Drogues et addictions, chiffres clés (DACC)**

Format : 8 pages (1 numéro tous les 2 ans).

Créée en 2022, il s'agit d'une évolution plus synthétique et plus visuelle de la [collection](#) « Drogues, chiffres clés » publiée depuis 2007 qu'elle remplace. DACC présente les indicateurs chiffrés les plus récents pour mesurer les évolutions du phénomène des drogues et des addictions. Il s'agit d'un produit à destination notamment du grand public (infographies majoritaires) qui renvoie vers les fiches thématiques mises en ligne sur le site internet pour des données plus exhaustives.

### ■ **Hors-série international *Drogues, enjeux internationaux***

Format : 8, 10 ou 12 pages (1 numéro par an).

Créé en 2011, cette [collection](#) ouvre un espace de publication aux chercheurs et aux experts pour présenter leurs travaux sur des questions d'actualité liées à l'offre de drogues et les trafics internationaux de substances illicites.

## Série « Notes »

Format entre 10 et 20 pages (bibliographie incluse).

Objectifs de la [série](#) : analyser l'essentiel des informations sur une question générale ou ciblée de manière réactive, souple et synthétique.

## Série « Rapports »

Format : supérieur à 20 pages.

Objectifs de la [série](#) : mise à disposition de données et d'analyses détaillées dans un format approfondi.

Les documents de référence, programmatiques ou de bilan d'activité de l'OFDT<sup>1</sup> sont également maquetés sous le format « rapport ».

---

<sup>1</sup> Par exemple : le programme de travail pluriannuel de l'OFDT, ses rapports d'activité, le cadre de référence de la valorisation scientifique des travaux de l'OFDT, le règlement intérieur de l'OFDT, etc.

# Cahier des charges

---

## Besoin de l'OFDT

L'ensemble des publications de l'OFDT font l'objet d'une mise en forme de la bibliographie, d'une précorrection interne, puis d'une correction orthographique, typographique, grammaticale et syntaxique (objet de cette mise en concurrence) et enfin d'une mise en page sous InDesign (maquettage en interne).

L'ordre des étapes de correction et de maquettage dépend du type de publication concerné : la série « Tendances » est maquetée sous InDesign avant transmission pour correction au prestataire au format PDF, tandis que les deux autres séries de publications « Notes » et « Rapports » sont corrigées à partir d'une version Word et mises en page après validation des corrections.

Dans le cadre de la réalisation de ses différentes publications (imprimées ou mises en ligne sur son site internet [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)), l'OFDT a besoin de faire appel à un prestataire pour la réalisation de corrections orthographique, typographique, grammaticale et syntaxique.

Ayant un planning serré en termes de corrections sur certaines périodes de l'année, la présente mise en concurrence vise à disposer d'un prestataire de correction « principal » qui sera sollicité en première intention et d'un prestataire « secondaire » lorsque le premier ne sera pas en mesure d'assurer la prestation dans les délais attendus.

## Volumes et types de document

À titre indicatif, les documents qui ont fait l'objet d'une prestation de corrections en 2022 correspondent à un total de 1 209 800 signes et sont les suivants :

PUBLICATIONS CORRIGÉES	NBRE
<b>Tendances 6 ou 8 pages, format PDF</b> en moyenne 52 000 signes + graphiques et tableaux. à titre d'exemple : <a href="https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxcg2c8.pdf">https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxcg2c8.pdf</a>	4
<b>Drogues, enjeux internationaux 12 pages, format PDF</b> 70 000 signes + illustrations. <a href="https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efdxas2c6.pdf">https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efdxas2c6.pdf</a>	1
<b>Drogues et addictions, chiffres clés 8 pages, format PDF</b> 30 000 signes + illustrations et graphiques. <a href="https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/DACC-2022.pdf">https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/DACC-2022.pdf</a>	1
<b>Série « Notes », de 9 à 21 pages, format Word</b> Entre 22 000 et 85 000 signes + graphiques et tableaux. à titre d'exemple : <a href="https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxap2c6.pdf">https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxap2c6.pdf</a>	5
<b>Série « Rapports », de 20 à 74 pages, format Word</b> Entre 50 000 et 150 000 signes. à titre d'exemple : <a href="https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxmg2c3.pdf">https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxmg2c3.pdf</a>	5

Cette liste, donnée à titre informatif, n'est pas exhaustive. L'OFDT se réserve le droit de solliciter la correction d'autres types de documents selon ses besoins.

## Méthode et outils de travail

- Les corrections se feront soit à partir d'un fichier PDF de la maquette en utilisant le logiciel Acrobat pro, soit à partir d'un fichier Word (avec intégration des corrections en suivi de modifications). En cas de fichier volumineux, il pourra éventuellement être envisagé une correction à partir d'une épreuve papier.
- Sauf exception, les textes à corriger, ainsi que les corrections sont transmis par voie électronique au minimum 2 jours avant le début effectif de la relecture afin que le prestataire puisse établir son devis.
- Les délais de correction sont à préciser en jours ouvrés à chaque demande en fonction du calendrier de publication et de la disponibilité du prestataire. Dans son offre, le prestataire candidat indiquera le nombre de signes corrigés par jour ouvré.

## Procédure administrative et financière

### Type de mise en concurrence

Il s'agit d'une mise en concurrence pour un marché de gré à gré (inférieur au seuil de marché public de 40 000 € HT).

### Dossier du candidat

La proposition adressée par le candidat prestataire doit :

- Distinguer les tarifs (HT et TTC) pour la prestation correction par type de document conformément à l'expression des besoins définie supra en précisant les différents postes de dépenses (différents types de correction) ;
- Mentionner le délai de réalisation des différentes prestations en jours ouvrés après réception du bon de commande (délais de correction à partir du BAT et délais d'acheminement) ;
- Détailler les moyens techniques ainsi que les moyens humains à disposition ; et des références du candidat pour des travaux semblables.
- Être accompagnée des éléments suivants : statut professionnel (société, indépendant, cotisant Agessa), certificat de qualification professionnelle, copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire, déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2121-1 à L.2141-5 du code de la commande publique.

### Contrat, devis et facturation

Selon le classement des offres reçues des candidats prestataires, sera signé par l'OFDT :

- un contrat avec le candidat prestataire qui disposera de la proposition technique et financière la mieux-disante, c'est-à-dire classée en premier et qui sera donc le prestataire de correction principal de l'OFDT pour la période 2023-2025. Le contrat sera signé pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois. Il prendra effet à compter de sa signature par les parties ;
- s'il l'accepte, un contrat avec le candidat prestataire qui disposera de la proposition technique et financière classée en second, et qui sera donc le prestataire de correction

secondaire de l'OFDT pour la période 2023-2025. Le contrat sera signé pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois. Il prendra effet à compter de sa signature par les parties.

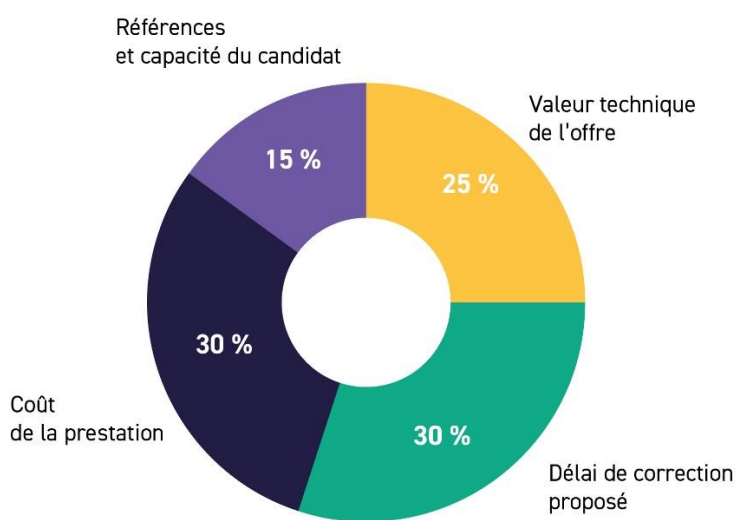
Sur la base de ces contrats, chaque prestation demandée fera l'objet d'un devis qui, une fois validé, donnera lieu à l'émission d'un bon de commande fixant ainsi le prix, le début d'exécution des travaux et la date de livraison de la prestation.

Le paiement s'effectuera par virement, sur présentation d'une facture, dans les 30 jours après validation par l'OFDT du service fait.

Il est précisé que les frais bancaires inhérents aux virements étrangers sont à la charge du prestataire.

### Critères d'évaluation des offres

Les offres reçues seront appréciées en fonction des critères suivants :



### Modalités d'envoi des offres

La proposition contenant l'ensemble des éléments demandés doit être adressée par mail au plus tard le 14 novembre à 17h00 à : [marches@ofdt.fr](mailto:marches@ofdt.fr) (au besoin via WeTransfer) en mentionnant dans l'objet de l'envoi : « Mise en concurrence Correction OFDT 2023-2025 ».

Les propositions soumises seront évaluées par l'OFDT, qui rendra sa décision au plus tard **le 21 novembre 2022**.

La présente mise en concurrence fait l'objet en parallèle d'une mise en ligne sur le site internet de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/ofdt/appels-d-offres/>

### Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à :

*Anne de L'Eprevier*

Tél. : 33 + (0) 1 41 62 77 07

Courriel : [anne.deleprevier@ofdt.fr](mailto:anne.deleprevier@ofdt.fr)

Les renseignements administratifs pourront être obtenus auprès de : [marches@ofdt.fr](mailto:marches@ofdt.fr)